

[Retour à la présentation](#)

IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

LA FERME AUX BOIS

2, Place de l'Eglise
45300 BOUZONVILLE AUX BOIS
Tél : 02.38.33.00.89
Fax : 02.38.33.06.90

Directeur : Monsieur Dominique BORDE

Courriel : lafermeauxbois@aidaphi.asso.fr

Eléments d'histoire

Avant sa situation actuelle, la Ferme Aux Bois était gérée par une association de la région parisienne et proposait un accueil de type familial, avec une orientation thérapeutique de la prise en charge. En 2000, suite à des difficultés rencontrées par cette association, l'Aidaphi a effectué un audit et a été sollicitée à l'issue de celui-ci, par le Conseil Général du Loiret, pour reprendre ce lieu d'accueil, dans le cadre d'une prise en charge familiale des jeunes confiés.

BENEFICIAIRES

[Retour en haut](#)

Personnes concernées

L'établissement accueille 21 jeunes de 4 à 18 ans, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance du Loiret.

Son habilitation ne lui permet pas d'accueillir des jeunes d'autres départements. Cette structure non traditionnelle a pour vocation de prendre en charge des jeunes en rupture de lien familial, nécessitant une prise en charge semi-individualisée, ainsi que des fratries.

La Ferme Aux Bois a également la possibilité d'accueillir un jeune majeur et dispose pour ce faire d'un studio adapté.

Mode d'accès

Les jeunes sont admis sur présentation d'un dossier adressé par les services du Conseil Général du Loiret (UTS). Des contacts sont pris avec ces services pour que soit organisée une rencontre avec le jeune et sa famille.

Le jeune rencontre également la psychologue du service. A l'issue de cette procédure, la direction de l'établissement propose un temps court de prise de contact du jeune sur son unité d'accueil (un week-end). C'est au terme de ce séjour que la direction confirme une éventuelle décision d'admission.

PRESENTATION DE LA MISSION

[Retour en haut](#)

Cadre □ juridique

La Ferme Aux Bois accueille des mineurs confiés par l'ASE 365 jours par an.

Accueil au titre de l'assistance éducative (art.375 du CASF).

Les interventions proposées

La Ferme Aux Bois propose un accompagnement éducatif, dans le cadre d'un placement familial.

Cet établissement est une structure d'accueil non traditionnelle, par le type d'accueil qu'elle propose (couples d'accueil, salariés de l'Association disposant du statut d'assistant familial et accueillant en couple, 6 enfants/3 par assistant familial) et par le fait que les 3 unités de vie sont rattachées à une entité administrative et technique qui vient faire tiers dans la relation entre le jeune et sa famille, les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, l'accueillant et la famille d'origine.

Les moyens en personnel et les équipements

Sous la responsabilité d'une direction composée d'une directrice et d'un chef de service, la ferme aux bois dispose également d'un psychologue chargé du suivi des enfants confiés et d'un psychologue chargé de la supervision des couples d'accueil.

Les jeunes sont pris en charge par des couples d'accueil assistants familiaux, dans le cadre de maisons appartenant à l'Association recevant 6 enfants confiés. 3 jeunes sont confiés à des assistants familiaux en placement individuel. Chaque unité de vie dispose d'une aide familiale. Lors des congés et week-ends des couples d'accueil, les enfants sont accueillis par des assistants familiaux relais.

FINANCEMENT

[Retour en haut](#)

Habilité par le Conseil Départemental du Loiret, la Ferme aux bois dispose d'un financement des services du Département, sous la forme d'une dotation globale de fonctionnement.